

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Voirie, Espaces Publics et Grands équipements métropolitains

■ Séance du 14 Décembre 2017

5207

■ Présentation du rapport d'activité 2016 du Déléataire de Service Public pour le Tunnel Prado Sud à Marseille (8ème et 10ème arrondissements).

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole exerçait la compétence voirie et signalisation sur l'ensemble de son territoire. A ce titre, il lui revenait la gestion des tunnels routiers sur le territoire communautaire.

Par délibération VOI 001-242/08/CC du 8 février 2008 ont été approuvés le choix du délégataire de service public (la Société Prado Sud) ainsi que le contrat de concession n° 08/030 relatif à la réalisation et à l'exploitation du Tunnel Prado sud.

La Métropole Aix-Marseille-Provence, en application des transferts de compétences, s'est substituée à la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, à compter du 1^{er} janvier 2016, date de sa création.

Conformément à l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire produit chaque année, avant le 1^{er} juin, un rapport comportant notamment les données comptables retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et dont le contenu est précisé à l'article R.1411-7 du même code et au chapitre 6 (articles 6.1 à 6.3 du contrat de concession).

Le rapport du délégataire pour l'exercice 2016, a fait l'objet d'une analyse de la part des services communautaires dont la synthèse est jointe à la présente délibération.

Le rapport annuel relatif à l'exercice 2016 contient les informations exigées par le contrat de concession de service public et par le code général des collectivités territoriales.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république ;
- Le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 relatif à la création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération VOI 001-242/08/CC du 8 février 2008, portant approbation du choix du délégataire et du contrat de concession de service public concernant le Tunnel Prado Sud à Marseille (8^{ème} et 10^{ème} arrondissements) ;
- Le contrat de concession n°08/030 du 6 mars 2008, notifié au titulaire, la Société Prado Sud, le 14 mars 2008 ;
- Le rapport d'activité afférent à l'année 2016, produit par la Société Prado Sud ;
- La synthèse et l'analyse de ce rapport effectuées par les services de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- L'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;
- La délibération prise par le Conseil de Territoire Marseille Provence le 13 décembre 2017.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que le rapport annuel d'activité 2016 a été remis par le concessionnaire, la Société Prado Sud, dans les délais impartis.

Délibère

Article Unique :

Il est pris acte du rapport annuel du délégataire pour l'année 2016, remis par la Société Prado Sud, relatif à la concession n°08/030 du Tunnel Prado Sud à Marseille (8^{ème} et 10^{ème} arrondissements).

Pour enrôlement,
Le Conseiller Délégué
Espace Public et Voirie

Christophe AMALRIC

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL
DE LA METROPOLE

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 DU DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC POUR LE TUNNEL PRADO SUD À MARSEILLE (8ÈME ET 10ÈME ARRONDISSEMENTS).

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole exerçait la compétence voirie et signalisation sur l'ensemble de son territoire. A ce titre, il lui revenait la gestion des tunnels routiers sur le territoire communautaire.

Par délibération VOI 001-242/08/CC du 8 février 2008 ont été approuvés le choix du délégataire de service public (la Société Prado Sud) ainsi que le contrat de concession n° 08/030 relatif à la réalisation et à l'exploitation du Tunnel Prado sud.

La Métropole Aix-Marseille-Provence, en application des transferts de compétences, s'est substituée à la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, à compter du 1^{er} janvier 2016, date de sa création.

Conformément à l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire produit chaque année, avant le 1^{er} juin, un rapport comportant notamment les données comptables retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et dont le contenu est précisé à l'article R.1411-7 du même code et au chapitre 6 (articles 6.1 à 6.3 du contrat de concession).

Le rapport du délégataire pour l'exercice 2016, a fait l'objet d'une analyse de la part des services communautaires dont la synthèse est jointe à la présente délibération.

Le rapport annuel relatif à l'exercice 2016 contient les informations exigées par le contrat de concession de service public et par le code général des collectivités territoriales.

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE LA METROPOLE

■ Examen du rapport annuel du délégataire pour l'année 2016 – Activité d'exploitation du Tunnel Prado Sud à Marseille déléguée à la Société Prado Sud

Par convention de concession de service public n° 08/030 en date du 06 mars 2008 (exécutoire le 14 mars 2008) la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a confié à la Société Prado Sud (SPS) :

- La conception et la réalisation de l'ouvrage, des locaux techniques afférents, de ses accès, ainsi que des locaux destinés à la supervision et à l'exploitation de l'ouvrage ;
- L'exploitation, c'est-à-dire la gestion de l'ouvrage pour les usagers occasionnels et abonnés (viabilité-sécurité ; patrouilles-supervision ; maintenance des équipements et du génie civil de l'ouvrage et de ses annexes).

Le Tunnel Prado Sud à Marseille, ouvrage de liaison à péage, permet de relier le Tunnel Prado Carénage et l'autoroute A 50 avec l'avenue du Prado et le boulevard Michelet.

La Société Prado Sud est une société par actions simplifiée avec pour actionnaires :

- Vinci SA (5%) ;
- Vinci concessions (53.5%)
- Eiffage (41.5%).

Elle est liée par un contrat de concession d'une durée initialement fixée à 46 ans et portée à 47 ans (par avenant n°1) et ce, à compter de la notification du contrat de concession, incluant la conception et la réalisation de l'ouvrage.

La notification étant intervenue le 14 mars 2008, cette concession prendra fin le 13 mars 2055.

A l'issue de cette période l'ouvrage reviendra à l'autorité concédante.

La Société Prado Sud a confié à la Société Marseillaise Tunnel Prado Carénage, la mission d'exploitation pour son compte, du Tunnel Prado Sud, via un contrat d'exploitation qui définit les termes de cette mission.

Ce contrat d'exploitation entre SMTPC et Prado Sud SAS a été conclu le 30 septembre 2008. Il a fait l'objet d'un avenant n°1 en date du 16 novembre 2016.

La mise en service de l'ouvrage est intervenue le 16 novembre 2013.

Le concessionnaire est rémunéré par la perception des recettes du péage de l'ouvrage.

Il ressort de la lecture de la convention de concession que les conditions financières suivantes s'imposent au délégataire :

- Versement annuel d'une redevance domaniale (article 5.5.1 du contrat de concession). Cette redevance est de 11 492.95 € en 2016 (11 199 € en 2015).
- Versement annuel d'une redevance de partage des fruits de la concession, à partir de la cinquième année d'exploitation du tunnel dès lors que le TRI réel Prévisionnel calculé sur toute la durée de la concession est au moins égal à 14%. (article 5.5.2. du contrat de concession). Cette dernière condition n'est pas remplie à ce jour.

Le contrat de concession n° 08/030 est à ce jour transféré de plein droit à la Métropole Aix-Marseille-Provence, à la date de sa création, soit le 01/01/2016 (qui correspond à la date de dissolution de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole).

La Métropole devient, à cette date, la nouvelle autorité délégante dudit contrat de concession.

I - Compte-rendu technique

1. Effectif

La société n'a pas de personnel car l'exploitation en est confiée, par contrat, par la Société Prado Sud, à la Société Marseillaise Tunnel Prado Carénage.

2. Abonnements

Tous les abonnés sont des clients du Tunnel Prado Carénage. Il n'y a pas d'abonnements spécifiques concernant le Tunnel Prado Sud. Les abonnements SMTPC sont cependant utilisables dans les deux tunnels TPC et Prado Sud.

3. Fréquentation

En 2016, le trafic empruntant le Tunnel Prado Sud s'est établi à 4 846 693 passages (contre 4 530 099 passages en 2015, soit une moyenne de 13 272 passages/jour (contre 12 411 passages/jour en 2015).

L'augmentation constatée est de 316 594 passages supplémentaires soit + 6.99 % par rapport à 2015.

La fréquentation record enregistrée est de 20 208 passages le 13 mai 2016 (concert ACDC au stade Vélodrome).

La fréquentation est encore en phase de montée en charge, ce qui devrait permettre d'améliorer les perspectives de rentabilité de l'ouvrage.

La répartition du trafic par sens a été la suivante en 2015 :

Fréquentation TPS 2016	Sens Nord / Sud :	Sens Sud / Nord	Total par types de trajets
Trajet court (TPS seul)	18%	28%	46%
Trajet long : (TPS + TPC)	24%	30%	54%
Total :			
100%	42%	58%	100%

Elle était de 45% pour TPS seul et 55% pour TPS+TPC en 2015.

Fait marquant :

L'Euro 2016 entraînant la fermeture, par arrêté préfectoral, du Tunnel Prado Sud, tous les jours de matchs, a induit les pertes de trafic suivantes (par rapport aux journées calendaires identiques de 2015) :

- 1 830 passages le 11 juin 2016
- 4 206 passages le 15 juin 2016
- 4 156 passages le 18 juin 2016
- 6 405 passages le 21 juin 2016
- 4 690 passages le 30 juin 2016

Soit 21 287 passages de moins, au total, sur ces 5 journées.

4. Travaux

Il n'y a pas de gros travaux cités dans le rapport 2016.

Divers travaux d'entretien, de réparation et de renouvellement ont été effectués de même que les contrôles techniques obligatoires et les interventions nécessaires à la maintenance des équipements de péage.

Il y a eu 139 interventions d'entretien (lavages, balayages, nettoyage des issues de secours...) en 2016.

Les travaux d'entretien, de réparation et de renouvellement effectués sont listés dans le rapport annuel. Ils peuvent faire suite aux anomalies constatées lors des contrôles annuels obligatoires (électriques, onduleurs, détection automatique des incidents, gestion technique centralisée, extincteurs, colonnes sèches, engins de levage ...)

5. Equipements

L'évolution des matériels a porté sur la Gestion Technique Centralisée (GTC) : quelques évolutions mineures sur le mode de gestion des panneaux à message variable et intégration au niveau du Poste de Commande, d'un système d'aide à l'exploitation (SAE) en cours d'année en vue d'une mise en service en mars 2017.

6. Sécurité

Accidents : Le nombre d'accidents enregistré en 2016 est de 12 (9 en 2015).

3 accidents (avec blessés légers) ont concerné des pertes de contrôle de véhicules deux roues ;

9 accidents matériels (dont 7 ont entraîné des dégâts au domaine) ont été la conséquence d'une vitesse excessive.

Pannes : 28 pannes en 2016 (contre 34 pannes en 2015) dont 8 en sections courantes remorquées par dépanneur, 18 sur les péages et 2 sur les bretelles).

Incendie : Pas de départ d'incendie en 2016.

Véhicules Hors Gabarit : 33 en 2016 (contre 16 véhicules en 2015), dont 32 dans le sens Sud Nord.

Piétons-cyclistes : 6 en 2016 (8 en 2015) essentiellement dans le sens Sud Nord.

Contre sens : aucun contre-sens en 2016 (contre 6 en 2015).

Objets sur chaussée : 2 en 2016 (contre 1 en 2015). Cette situation nécessite une intervention pour le ramassage d'un objet présentant un vrai risque pour la circulation des usagers et la fermeture d'une voie avec ou sans balayage de chaussée.

Malaises : néant.

7. Qualité de l'air

Les appareils de mesure des seuils de pollution n'ont pas démontré de dépassement dans le Tunnel Prado Sud.

L'émission de CO2 nécessaire pour traverser le quartier du Prado en empruntant le tunnel est, en moyenne, près de 1.3 fois inférieure à celle émise en utilisant le trajet en surface.

II – Compte-rendu financier

1. Le chiffre d'affaires poursuit sa croissance

Le chiffre d'affaires a augmenté de 6% en 2016 par rapport à 2015, s'élevant à 7 472 000 euros HT. La hausse du chiffre d'affaires a notamment été impactée par les fermetures du tunnel lors des matchs de football de l'Euro 2016.

Le résultat d'exploitation n'a évolué que de 3% en 2016, étant de 3 130 000€. Ce résultat est induit par la forte hausse des charges d'impôts et taxes suite à une rectification par l'administration de la base d'imposition de la taxe foncière.

Le résultat net quant à lui est négatif, compte tenu des charges financières d'un montant à hauteur de 8 951 000 € en 2016 (-5% par rapport à 2015), mais il a néanmoins augmenté de 5% pour passer à - 5 821 000 € en 2016.

2. Les tarifs

Les tarifs de base restent inchangés en 2016 par rapport à 2015, soit :

- 1,70 TTC € pour le Tunnel Prado Sud seul,
- 2,10 TTC € pour le trajet mixte TPS+TPC (part Tunnel Prado Sud).

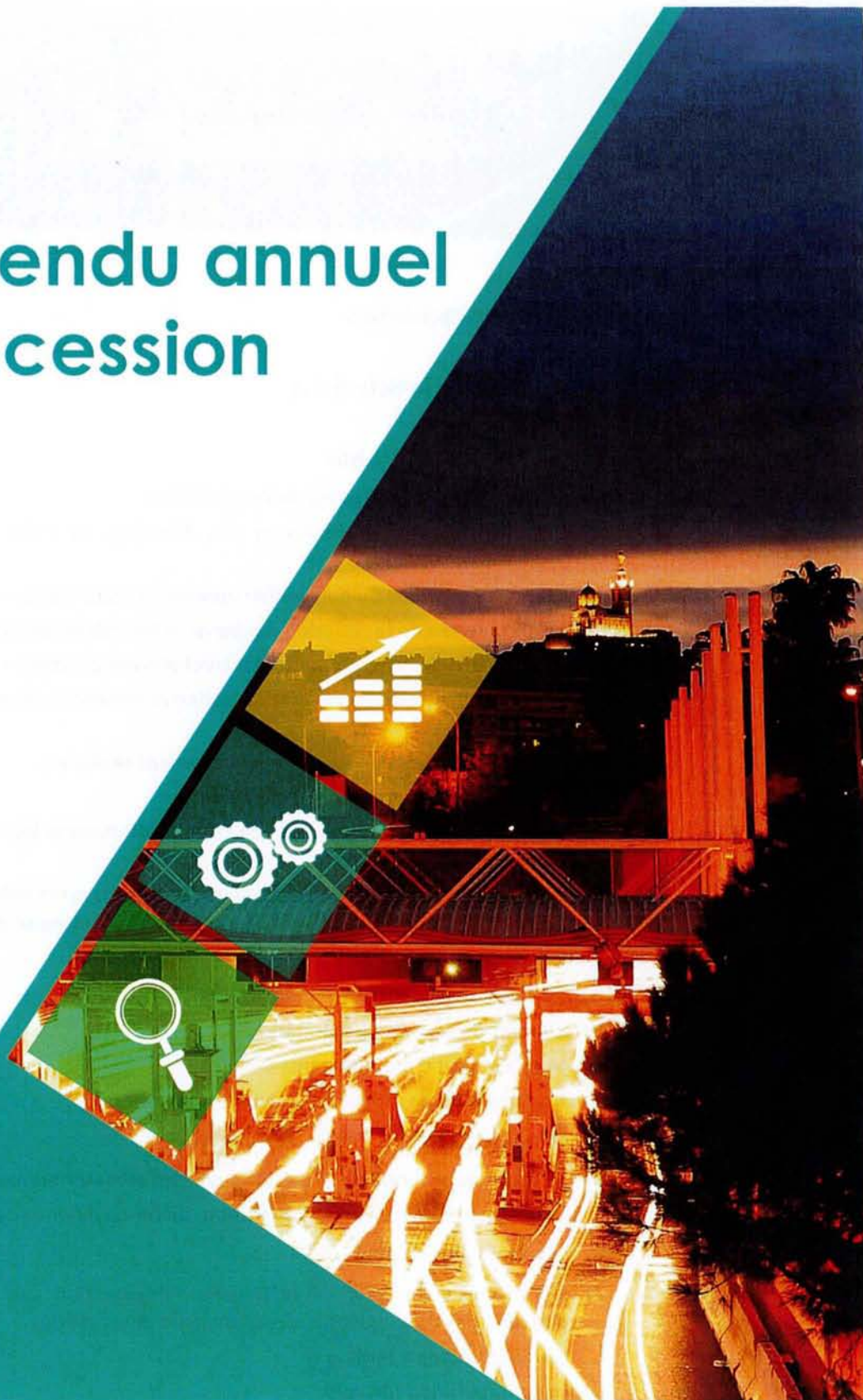
Le tarif moyen TTC 2016 demeure stable par rapport à 2015, 1,86 € TTC (contre 1,87 € TTC en 2015).

Conclusion

L'activité de la concession continue son développement du fait de l'augmentation progressive de la fréquentation du tunnel. Bien que le résultat net s'améliore, il reste bien inférieur à celui prévu initialement dans le contrat, le chiffre d'affaires de l'année 2016 a été impacté par l'Euro de football 2016.

Compte rendu annuel de la concession

2016



SPS

Société Prado Sud



Plan détaillé :

1- Relations contractuelles

2- Rapport annuel (Article 6.1.)

3- Compte rendu comptable

- a. Compte annuel de résultat de l'exploitation
- b. Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus
- c. Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues
- d. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations
- e. Etat de suivi du programme contractuel d'investissements
- f. Solde des provisions pour gros entretien et renouvellement des ouvrages matériels et équipements.
- g. Etat des autres dépenses de renouvellement réalisées
- h. Etat des provisions pour risque et charge
- i. Inventaire des biens désignés à la Concession comme biens de retour et de reprise du service délégué.
- j. Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

4- Compte rendu technique et financier annuel

- a. Effectifs du service d'exploitation
- b. Nombre total d'abonnements délivrés
- c. Nombre total des sorties par sens de circulation
- d. Synthèse du compte rendu d'exploitation
- e. L'évolution générale de l'état des ouvrages et matériels exploités
- f. Les travaux d'entretien, de réparation, de renouvellements effectués
- g. Les anomalies du génie civil
- h. Les mesures de suivi de la qualité, l'information des usagers, les conditions d'accueil des usagers et de recueil de leurs observations
- i. Les adaptations à envisager
- j. Le compte rendu financier

5- Compte rendu mensuel (Article 6.4)

- a. Les indisponibilités au niveau du matériel
- b. Le tableau de trafic horaire et journalier par sens de circulation
- c. Comptes rendus détaillés d'incident corporel et techniques
- d. Les dépassements des seuils de pollution
- e. Les vitesses des véhicules constatées dans le tunnel



SOMMAIRE

I.	Relations contractuelles.....	p 2
II.	Article 6.1. Rapport annuel.....	p 3
III.	Article 6.2. Compte rendu comptable.....	p 4
IV.	Article 6.3. Compte rendu technique et financier annuel.....	
V.	Article 6.4. Compte rendu mensuel.....	p 22

Pièces jointes : (Clé USB) :

1. Etat détaillé SPS 2016
 - Trafic horaire 2016.
 - Calendrier et provision du bon maintien en bon état du domaine concédé.
 - Etat détaillé des immobilisations 2016.
 - Budget prévisionnel 2017
2. Rapport annuel KPMG 2016
3. Rapport Veritas sur les installations électriques



I. Relations contractuelles

- Les différentes délibérations concernant le contrat de concession n°08/030 sont les suivantes :

- VOI 1/1068/CC du 18 décembre 2006, de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, portant approbation du principe d'une délégation de service public sous forme de concession, pour le Tunnel Prado Sud à Marseille (8ème et 10ème arrondissements).

- VOI 001-242/08/CC du 8 février 2008 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole portant approbation du choix du délégataire (Société Prado Sud) et du contrat de concession n°08-030.

- VOI 006-395/13/CC du 28/06/2013, portant approbation de l'avenant n° 1 au contrat de concession (Durée portée à 47 ans ; Augmentation de la subvention d'investissement).

- Déroulement et objet du contrat de concession :

Par convention de concession de service public n° 08/030 en date du 06 mars 2008 (exécutoire le 14 mars 2008) la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a confié à la Société Prado Sud (SPS) :

- La conception et la réalisation de l'ouvrage, des locaux techniques afférents, de ses accès, ainsi que des locaux destinés à la supervision et à l'exploitation de l'ouvrage ;
- L'exploitation, c'est-à-dire la gestion de l'ouvrage pour les usagers occasionnels et abonnés (viabilité-sécurité ; patrouilles-supervision ; maintenance des équipements et du génie civil de l'ouvrage et de ses annexes).

Le Tunnel Prado Sud à Marseille, ouvrage de liaison à péage, permet de relier le Tunnel Prado Carénage et l'autoroute A 50 avec l'avenue du Prado et le boulevard Michelet.

La Société Prado Sud est une S.A.S. (Société par Actions Simplifiée) avec pour actionnaires :

- Vinci SA (5%)
- Vinci Concessions (53.5%)
- Eiffage (41.5%)

Cette société est liée par un contrat de concession d'une durée initialement fixée à 46 ans et portée à 47 ans (soit jusqu'au 13/03/2055) par l'avenant n°1 notifié à la Société Prado Sud le 20 septembre 2013.

A l'issue de cette période, l'ouvrage reviendra à l'autorité concédante.

La Société Prado Sud a confié à la Société Marseillaise Tunnel Prado Carénage, la mission d'exploitation pour son compte, du Tunnel Prado Sud, via un contrat d'exploitation qui définit les termes de cette mission.

Ce contrat d'exploitation entre SMTPC et Prado Sud SAS a été conclu le 30 septembre 2008.

La mise en service de l'ouvrage est intervenue le 16 novembre 2013.

Le concessionnaire est rémunéré par la perception des recettes du péage de l'ouvrage.



- Evolution contractuelle :

Le contrat de concession n° 08/030 est à ce jour transféré de plein droit à la Métropole Aix-Marseille-Provence, à la date de sa création, soit le 01/01/2016 (qui correspond à la date de dissolution de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole).

La Métropole devient, à cette date, la nouvelle autorité délégante dudit contrat de concession.

Le rapport annuel du délégataire, la Société Prado Sud, concernant l'exercice 2016, lui est donc adressé en cette qualité.

II. Rapport annuel : Article 6.1.

Pour permettre la vérification et le contrôle du fonctionnement des conditions financières et techniques de la Concession, vous trouverez notre rapport annuel 2015 en pièce jointe (n°1).

Le rapport d'activité annuel comprend tous les éléments indiqués aux articles 6.2 et 6.3 de la Délégation de Service Public pour la réalisation et l'exploitation du tunnel Prado Sud qui seront ensuite détaillés afin d'accorder une transparence totale à la lisibilité des comptes de la délégation.



III. Article 6.2. Compte rendu comptable

Ce document rappelle les conditions économiques générales de l'année 2016.

- A- Compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre de la Concession en cours (...)**

Voir annexe 1 : Rapport KPMG 2015

- B- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus** pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation

Voir Annexe 1 : Rapport KPMG 2015

- C- Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues** dans le cadre de la Concession.

Aucune variation du patrimoine immobilier n'est intervenue au cours de l'exercice 2016 dans le cadre de la concession.

- D- Compte rendu de la situation des biens et immobilisations** nécessaires à l'exploitation du service public délégué

Etat des immobilisations au 31 décembre 2016

- ❖ *Détail des immobilisations (Annexe 3 (Clé USB) : Etat détaillé SPS 2016)*

IMMOBILISATIONS 2016							
Compte	Intitulé Compte	Solde au 31/12/2015	Augmentation par réévaluation	Augmentation par acquisition ou virement	Diminution par virement	Diminution par sortie	Solde au 31/12/2016
205000000000	AUTRES IMMOS INCORP.(LOGI	1 863 022	0	5 120	0	0	1 868 142
223000000000	CONSTRUCTIONS	138 071 498	0	0	0	0	138 071 498
223710000000	ETUDES ET DIR.DE TRAVAUX	13 684 680	0	0	0	0	13 684 680
223720000000	INFRASTRUCTURES DE L'OUVRAGE	32 578 586	0	0	0	0	32 578 586
223750000000	FRAIS ANNEXES CONSTR.N.R.	116 825	0	0	0	0	116 825
223800000000	CHAUSSÉE	5 555 090	0	0	0	0	5 555 090
223810000000	SUPERSTRUCTURES R.VENTIL	5 196 650	0	0	0	0	5 196 650
223820000000	SUPER. R. ELECTRICITE/ECL	2 114 539	0	0	0	0	2 114 539
223830000000	SUPER. R. PEAGES	3 126 105	0	0	0	0	3 126 105
223850000000	SUPER.R. SIGNAL. TRAFIC	1 272 424	0	0	0	0	1 272 424
223890000000	INSTALLATIONS AMENAGEMENT	13 969	0	0	0	0	13 969
225400000000	MAT. RADIO, TELÉ, TELEPHO	1 173 102	0	0	0	0	1 173 102
228200000000	MAT DE TRANSPORT	7 813	0	0	0	0	7 813
228400000000	MOBILIER DE BUREAU	7 641	0	0	0	0	7 641
228500000000	MAT INFORMATIQUE	5 416	0	0	0	0	5 416
231000000000	IMMO EN COURS TRAVAUX	5 120	0	0	5 120	0	0
	TOTAUX	204 792 479	0	5 120	5 120	0,00	204 792 479



E- Etat de suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du programme de gros entretien

En 2016, aucun programme contractuel d'investissement, de renouvellement ou de grosse réparation n'a été prévu et n'a été effectué par la concession.

F- Solde des provisions pour gros entretien et renouvellement des ouvrages matériels et équipements.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des grosses réparations et entretien pour maintien en bon état du domaine concédé.

❖ L'état détaillé du Calendrier et provisions des grosses réparations se trouver en Annexe 3 (Clé USB) : Etat détaillé SPS 2016.

Hypothèses :

Clôture : 31/12/2016
Evolution future de l'indice TP 09 : 2%

Calcul automatique

Périmètre définitif de la PGR (Obligation de maintien en bon état du domaine concédé)										
Élément	Dernier remplacement	Prochain remplacement	Valeur de remplacement estimée	X-Ref.	Date de l'estimation	Nb de périodes à projeter	Valeur actualisée	Durée de vie	Nb de périodes écoulées depuis le dernier remplacement	Montant date de clôture
Enrobés dans le tunnel	16/11/2013	30/06/2033	352 492	S 1030	31/12/2016	16,50	488 711	19,62	3,12	77 762
Enrobés gares de péage	16/11/2013	30/06/2033	88 516	S 1030	31/12/2016	16,50	122 723	19,62	3,12	19 527
Enrobés Echangeurs et Breteilles	16/11/2013	30/06/2033	115 544	S 1030	31/12/2016	16,50	160 196	19,62	3,12	25 490
Portes coupe-feu escalier	16/11/2013	30/06/2028	213 144	S 1030	31/12/2016	11,50	267 654	14,62	3,12	57 151
TOTAL			769 696				1 039 284			179 930

Montant de la PGR avant dotation annuelle

Reprises constatées pendant l'exercice

Dotation à constater 179 930

Dotation 31 déc N-1 145 479

Dotation de l'année 34 451

Dotation au 30/06 31170

Dotation au 31/12/2016 3281



G- Etat des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles.

Aucune dépense de renouvellement a été prévue contractuellement et réalisée dans l'année 2016.

H- Etat des provisions pour risque et charge. Les provisions de renouvellement devront être clairement identifiées.

Aucune provision de renouvellement ou provisions pour risques et charges n'ont été réalisés dans l'année.

I- Inventaire des biens désignés à la Concession comme biens de retour et de reprise du service délégué.

L'inventaire des biens désignés à la concession comme biens de retour et de reprise n'a pas été réalisé cette année.

J- Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Aucun engagement à incidences financières n'a été réalisé cette année.



IV. Article 6.3. Compte rendu technique et financier annuel

A- Effectifs du service d'exploitation

La société n'a pas de personnel car l'exploitation en est confiée, par contrat, par la Société Prado Sud, à la Société Marseillaise Tunnel Prado Carénage.

B- Nombre total d'abonnements délivrés

Tous les clients sont des clients exclusivement SMTPC, par conséquent il n'y a pas d'abonnements propres à l'usage TPS seul et/ou à l'usage combiné TPS et TPC. Les abonnements SMTPC sont cependant utilisables dans les deux tunnels Prado Carénage et Prado Sud.

C- Nombre total des sorties par sens de circulation

Le trafic de l'année 2016 s'est établi à 4 846 693 passages contre 4 530 099 en 2015, soit une moyenne pour 365 jours par an de 13 279 passages/jour contre 12 411 en 2015.

L'augmentation constatée est de 316 594 passages supplémentaires soit + 6.99% par rapport à 2015.

La fréquentation record enregistrée est de 20 208 passages le Vendredi 13 mai 2016 grâce au concert de ACDC au Stade Vélodrome.

La fréquentation la plus basse enregistrée est de 3975 passages le Dimanche 22 mai 2016..

La fréquentation est encore en phase de montée en charge dans ce tunnel ce qui devrait permettre d'améliorer les perspectives de rentabilité de l'ouvrage.

		Trafic 2015	2015	Trafic 2016	% répartition 2016	Delta	%
Par type de trajet	Menpenti/Prado2	781 545	17%	855 048	18%	73 503	9%
	Prado 2/Menpenti	1 266 079	28%	1 369 198	28%	103 119	8%
	Prado 2/Carénage	1 404 788	31%	1 471 945	30%	67 157	5%
	Carénage/Prado 2	1 077 687	24%	1 150 523	24%	72 836	7%
Par sens	Vers Prado 2	1 859 232	41,04%	2 005 571	41,38%	146 339	8%
	Depuis Prado 2	2 670 867	58,96%	2 841 143	58,62%	170 276	6%
	Total	4 530 099	100,00%	4 846 714	100,00%	316 615	7%



Fréquentation TPS 2016 :

	Sens Nord/Sud	Sens Sud/Nord	Total par type de trajet
Trajet court (TPS Seul)	18%	28%	46%
Trajet long (TPS + TPC)	24%	30%	54%
Total par sens	42%	58%	100%

Le trafic vers Prado 2 est plus faible que celui depuis Prado 2, avec un trafic annuel de 2 005 571 passages vers Prado 2 contre 2 841 143 passages depuis Prado 2. L'explication est la non fermeture des passerelles de la place Ferrié prévue à l'annexe 7 du contrat.

Cette année encore, des évènements de circulation, accidents corporels et/ou matériels, tentatives de contre sens, manifestations sur le Prado 2, gestion des flux durant les matchs de championnat et de l'EURO 2016 ainsi que les concerts au stade Vélodrome, ont entraîné une fermeture totale ou partielle de l'ouvrage.

Le total des fermetures non programmées des tubes de TPS a représenté 2159 minutes.

Perte de trafic journalier pendant l'EURO 2016

Marseille a accueilli 5 matchs de l'EURO 2016.

Le Tunnel Prado Sud a été contraint de fermer par arrêté préfectoral tous les jours de match 5 heures avant le début du match.

Ces contraintes ont entraîné des pertes de trafic importantes :

	2015	2016	
11-juin	8 395	6 565	- 21,80% Match Angleterre-Russie (21h)
15-juin	16 910	12 704	- 24,87% Match France-Albanie (21h)
18-juin	9 453	5 297	- 43,97% Match Islande-Hongrie (18h)
21-juin	16 405	10 000	- 39,04% Match Ukraine - Pologne : fermeture TPS exigée par les forces de l'ordre
30-juin	17 001	12 311	- 27,58% Match Pologne-Portugal (21h)



D- Synthèse du compte rendu d'exploitation

SMTPC : BILAN D'ACTIVITE SECURITE TUNNEL PRADO SUD 2016.										
NOMBRE DE PASSAGES 2016		4 844 298		MOYENNE JOUR 2015		12 411				
CUMUL DEPUIS L'OUVERTURE		13 061 623		MOYENNE JOUR 2016		13 235				
Nbre D'INTERVENTIONS GENERALES		410		Nbre D'INTERVENTIONS SECURITE (Hors rondes , PC et radars)		526				
DUREE DES INTERVENTIONS		319 H		HEURES D'AGENTS		381 H				
INTERVENTIONS		Nombre	Temps Passé	DUREE Moyenne		DETECTIONS DES INCIDENTS		Nombre		
RONDES		0	0 H	0 mn		SUPERVISEUR PAR CAMERAS		37		
PIETONS - CYCLISTES		6	1 H	14 mn		RONDES		1		
CONTRE SENS		0	0 H	0 mn		RESEAU D'APPEL D'URGENCE		0		
OBJETS SUR CHAUSSEE		2	0 H	8 mn		PEAGES		1		
MALAISES		0	0 H	0 mn		USAGERS		5		
HORS GABARITS		33	12 H	23 mn		AUTOMATISMES		51		
HORS GABARITS Inf		1	0 H	0 mn		ACCROCHAGES BENINS PEAGES		6		
HORS GABARITS Sup		32	12 H	23 mn		TOTAL ACCIDENTS		12		
PROTECTION Sté Extérieure		30	76 H	152 mn		TUBE SUPERIEUR		4		
SECURITE TRAVAUX		58	68 H	70 mn		TUBE INFERIEUR		7		
CIRCULATION		30	33 H	67 mn		PEAGE ARGILE		0		
PANNES		28	7 H	15 mn		PEAGE SCOTT		1		
ACCIDENTS		12	23 H	116 mn		BRETelles		0		
INCENDIES		0	0 mn	0 mn		BLESSES LEGRS		1		
REPLACEMENTS P.C		0	11 H	0 mn		BLESSES GRAVES		0		
CONTROLES SECU		322	118 H	22 mn		DECEDES		0		
ACCROCHAGES PEAGES		6	2 H	23 mn		INCENDIES ETEINT PAR S.M.T.P.C		0		
CONTROLES RADAR		0	0 H	0 mn		INCENDIES ETEINT PAR B.M.P		0		
CONTROLES POLICE		0	0 H	0 mn		APPEL D.D.S.P.		12		
SITUATION DES PANNES		Nombre		APPEL B.M.P.M		5				
TUBE SUPERIEUR		4		Fermeture du tunnel et des voies de liaison.						
TUBE INFERIEUR		4		NOMBRE DE FERMETURES T SUP suite à incident CUM				3		
PEAGE ARGILE		10		TUBE SUP	4808 mn	T SUP suite CUM	116 mn			
PEAGE SCOTT		8		TUBE INF	4437 mn	T Sup suite TPC	11 mn			
BRETelles		2		T. SUP V. Lente	14 H	T. INF V. Lente	45 H			
TYPES DE PANNES		Nombre		T. SUP V. Rapide	14 H	T. INF V. Rapide	5 H			
ESSENCE		2		UTILISATION DES VEHICULES						
GASOIL		4		VIPER	41 H	BALISEUR	22 H			
ELECTRIQUE		5		VIABILITE	54 H	MOTOS	39 H			
CREVAISON		3		REMORQUES	21 H	EXPERT	120 H			
RADIATEUR		1		REMORQUAGE				Abonnés	Non Ab	Durée Moy
FREINS		0		GARAGE MARENGO T SUP	0	5	6 mn			
TRANSMISSION		3		GARAGE MARENGO T INF	0	7	19 mn			
MECANIQUE		10		POUSS'IT SMTPC	0	2	1 mn			



Le bilan d'activité du Tunnel Prado Sud ne prend en compte que les activités de ce tunnel.
 Les actions de « Ronde, Remplacement PC » ne sont pas prises en compte dans ce bilan car ces activités sont déjà comptabilisées dans le bilan de Prado carénage.
 Les rondes sont donc des rondes concessions. Elles sont au nombre de 3760, pour un temps passé de 1375 heures et une durée moyenne de 22 minutes.

Accidents : Le nombre d'accidents enregistré en 2016 est de 12 (9 en 2015)
 3 accidents ont concerné des blessés légers, ce sont des conducteurs de motos et/ou scooter qui ont perdu le contrôle de leur véhicule.
 9 accidents matériels dont 7 ont occasionnés des dégâts matériels avec pour origine une vitesse excessive.

Pannes : 28 pannes en 2016 dont 08 en sections courantes remorquées par dépanneur, 18 sur les péages et 2 sur les bretelles. Le détail des pannes comprend 6 pannes de carburant, 5 électriques, 3 crevaison, 1 radiateur, 3 transmission et 10 mécaniques.

Hors gabarits : (33 en 2016) dont 32 dans le sens Sud Nord.

Piétons – cyclistes : 6 en 2016 (8 en 2015) essentiellement dans le sens Sud Nord.

Contre Sens : Aucun contre-sens en 2016 6 en 2015)

Objets sur chaussée : 2 en 2016 dans le tube inférieur (1 en 2015) Une intervention pour : « Objet sur chaussée » est une intervention concernant le ramassage d'un objet encombrant présentant un vrai risque pour la circulation des usagers et nécessitant la fermeture d'une voie, avec ou sans balayage de chaussée.

Malaises : Néant

Détection des incidents :

Détection des incidents	2016 TPS	2015 TPS
Superviseurs par caméras	37	27
Rondes	1	1
Réseau d'Appel d'Urgence	0	1
Péages	1	2
Usagers	5	0
Automatismes	51	37

Incendie : En 2016, il n'y a eu aucun événement incendie au Tunnel Prado Sud.



E- L'évolution générale de l'état des ouvrages et matériels exploités

Evolution Matériels :

GTC : Quelques évolutions mineures sur le mode de gestion des panneaux à message variable.

Poste de commande : Intégration d'un système d'aide à l'exploitation (SAE) en cours d'année (Mise en service : Mars 2017)

Pas de modification ou d'évolution générale dans l'ouvrage.

F- Les travaux d'entretien, de réparation, de renouvellements effectués

Les travaux de réparation ou de renouvellement effectués chez SPS sont :

- Réparation d'un Anémomètre en défaut
- Réparation d'un capteur de détection incendie
- Remplacement d'un moteur complet de barrière de péage
- Remplacement de 32 plaques de parement suite à des dégâts au domaine (accidents)
- Contrôle annuel électrique et thermographie
- Contrôle annuel des onduleurs
- Analyse vibratoire des ventilateurs
- Maintenance des équipements de péage
- Contrôle annuel de la détection automatique des incidents (DAI)
- Contrôle annuel de la gestion technique centralisée (GTC)
- Extincteurs : La vérification a été effectuée en juillet 2016.
- Les colonnes sèches ont été vérifiées en écoulement en avril 2017.

Il n'y a pas d'ascenseur dans le Tunnel Prado Sud et les engins de levage (deux treuils électriques) ont fait l'objet d'un contrôle en janvier 2017.



Les travaux d'entretien effectués

Entretien Tunnel Prado Sud 2016	
Type	Nombre
Lavage équipements de Péage	11
Lavage Parement Tunnels + Bretelles	10
Balayage tunnels	8
Balayage Bretelles	12
Balayages Péages	92
Nettoyages Issues de Secours	5
Entretien Séparateur Hydrocarbure pompage Nord	1

G- Les anomalies du génie civil

Aucune anomalie sur le génie civil du Tunnel Prado Sud.

H- Les mesures de suivi de la qualité, l'information des usagers, les conditions d'accueil des usagers et de recueil de leurs observations

La SMTPC attache une grande importance à l'accueil de ses clients. C'est la raison pour laquelle, des opérations de clients mystères sont mises en place une fois par trimestre. De faux clients se présentent au péage du tunnel Prado Sud avec différentes problématiques de paiement, l'objectif étant de vérifier la qualité du service.

La société communique fréquemment auprès de ses clients en leur envoyant des lettres d'informations sur les événements à venir, les nouveaux services chaque réclamation ou demande d'information est traitée dans les 24 heures ouvrées.

Une application Smartphone gratuite permet de donner l'information du trafic en temps et en heure des Tunnels Prado et informe via des notifications des ouvertures et fermetures de l'ouvrage.

I- Les adaptations à envisager

Aucune adaptation à envisager.



J- Le compte rendu financier

Le compte prévisionnel d'exploitation actualisé 2016

	BUDGET 2016 P1	REEL 2016 (1)	REEL 2016 Ecart avec P1
PRADO SUD			
(en Euros)			
Chiffre d'affaires			
CA prévisionnel	7 686 900	7 472 361	-214 539
Subvention d'exploitation	275 805	275 806	1
Services extérieurs	-1 274 500	-1 153 331	121 169
Redevance domaniale	-11 316	-11 620	-304
Commission d'agent	-85 000	-85 558	-558
Impôts (CFE/CVAE + Organic)	-70 000	-307 045	-237 045
Total charges d'exploitation	-1 440 816	-1 557 554	-116 738
Ebitda	6 521 889	6 190 613	-331 276
Amortissements et provisions			
Amort de caducité	-1 524 209	-1 523 209	1 000
Amort biens renouvelables	-1 262 844	-1 261 070	1 774
Amort immos incorporelles	-225 355	-242 064	-16 709
Provision renouvellement	-75 000	-34 451	40 549
	-3 087 408	-3 060 794	26 614
Résultat d'exploitation	3 434 481	3 129 819	-304 662
Résultat financier			
Intérêts d'emprunt swap	-5 247 728	-5 564 054	-316 326
Intérêts d'emprunts variables	-1 699 867	-1 372 847	327 020
Amortissement des CAE	-1 048 007	-1 048 007	0
Amort charges constatées d'avance	-431 875	-431 875	0
Commission non utilisation	-40 667	-34 160	6 507
Produits de placements			
Compte courant actionnaires	-568 456	-500 217	68 239
	-9 036 600	-8 951 160	85 440
Résultat net avant IS	-5 602 119	-5 821 341	-219 222
Cash flows annuels	-742 178	-1 056 254	-314 076



Le compte rendu d'exploitation :

En dépenses :

CHARGES D'EXPLOITATION ET CHARGES FINANCIERES 2016				
Compte	Intitulé Compte	Cumul Débit	Cumul Crédit	Solde
616000	ASSURANCES	158 302,350	52 767,450	105 534,900
621000	PERSONNEL EXTERIEUR	75 000,000	0,000	75 000,000
622600	HONORAIRES	1 315 489,040	426 818,360	888 670,680
622620	COMMISSION ASF	77 565,360	37 429,320	40 136,040
625010	DEPLACT VOYAGE PREST EXTE	122,230	0,000	122,230
626000	FRAIS AFFRANCHISSEMENTS	1 145,000	0,000	1 145,000
627020	FRAIS DE BQUE & ASSIMILES	3 406,700	33,000	3 373,700
627100	COMMISSION D AGENT RBS	97 641,930	12 084,930	85 557,000
627300	COMMISSIONS S/CB & PRELEV	32 080,720	1 276,500	30 804,220
627350	COMMISSIONS S/CB AMEX	206,230	10,740	195,490
627360	COMMISSIONS S/CB TOTAL	3 121,940	123,220	2 998,720
635100	CVAE CFE TAXE FONCIERE	313 101,000	0,000	313 101,000
637100	ORGANIC	0,000	6 056,000	-6 056,000
651000	REDEVANCE VILLE DE MARSEI	13 292,000	1 672,050	11 619,950
654050	IMPAYES CIC	3 811,950	473,840	3 338,110
654053	PERTES REJETS CB CM	13,000	0,000	13,000
654055	PERTES REJETS CB BLB	801,360	40,000	761,360
654060	IMPAYES CARTES TOTAL	240,950	10,000	230,950
654070	PERTES REJETS AMEX	3,500	0,000	3,500
654100	PERTE CLIENT EXERCICE	1 671,850	651,000	1 020,850
654500	PERTE CLIENT PRE PAIEMENT	63,000	1,500	61,500
654600	PERTE CLIENT POST PAIEMEN	91,450	3,500	87,950
654700	PERTE S/PASSAGE TIS ASF	160,340	3,500	156,840
658000	DIFFERENCE DE CAISSE	0,100	0,000	0,100
661000	INTERETS COM.NON UTILISAT	34 160,000	0,000	34 160,000
661100	INTERET SUR EMPRUNT RBS	1 372 847,110	0,000	1 372 847,110
661150	INTERETS S/AVANCE ACTION.	500 223,500	5,880	500 217,620
668000	CHARGES FI SWAP	5 564 053,570	0,000	5 564 053,570
668010	CHARGE RESILIATION SWAP	431 875,000	0,000	431 875,000
668100	COM D ARRANGEMENT RBS	146 815,000	0,000	146 815,000
668110	FRAIS RENEGOCIATION DETTE	901 192,120	0,000	901 192,120
670000	CHARGES EXCEPTION.	1,490	0,490	1,000
681100	DOTAT. AMORT. IMMO INCORP	242 063,640	0,000	242 063,640
681200	DOTAT. AMORTS. IMMO CORP.	1 261 070,310	0,000	1 261 070,310
681250	DOTAT. AMORT CADUCITE	1 523 209,000	0,000	1 523 209,000
681500	DOTATION PROVIS. G. R.	34 451,000	0,000	34 451,000
750250	PRODUITS REGUL CNP	15,200	338,100	-322,900
750300	DIFFERENCE DE REGLEMENT	0,000	1,000	-1,000
Totaux		14 109 308,940	539 800,380	13 569 508,560

La redevance domaniale est de 11 492,95 € pour l'année 2016. L'écart est dû à une régularisation de 127,00 € de l'année 2015.



En recettes :

Les tarifs de base restent inchangés en 2016 par rapport à 2015, soit :

- 1,70€ pour le Tunnel Prado Sud seul
- 2,10€ pour le trajet Mixte (part Prado Sud)

Evolution du CA et du tarif moyen TTC :

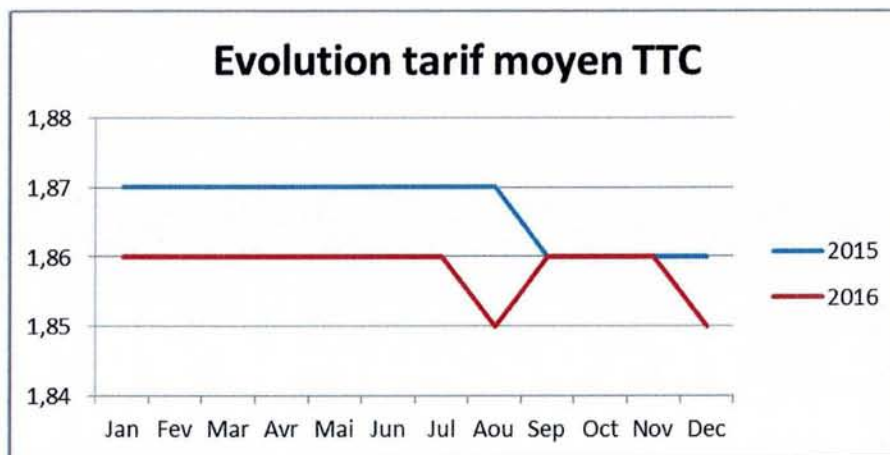
	TRAFIC		CA TTC		TARIF MOYEN TTC	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Jan	332 317	374 344	621 425	695 663	1,87	1,86
Fev	317 704	366 565	593 701	681 427	1,87	1,86
Mar	368 469	414 339	688 724	769 436	1,87	1,86
Avr	389 368	411 261	727 416	764 597	1,87	1,86
Mai	367 203	418 864	686 157	778 575	1,87	1,86
Jun	428 100	427 227	800 212	794 403	1,87	1,86
Jul	404 004	406 868	754 661	758 779	1,87	1,86
Aou	325 931	333 829	610 381	617 572	1,87	1,85
Sep	412 834	441 967	769 602	822 894	1,86	1,86
Oct	420 958	428 163	781 832	797 563	1,86	1,86
Nov	390 579	413 934	727 357	769 027	1,86	1,86
Dec	372 632	409 332	692 547	759 167	1,86	1,85
TOTAL	4 530 099	4 846 693	8 454 014	9 009 105	1,87	1,86

Le chiffre d'affaires péages est en augmentation de 6,57% par rapport à l'exercice 2015.

En ce qui concerne la différence entre le chiffre d'affaire TTC issu de la comptabilité à savoir 8 966 833 € et le chiffre d'affaire remonté du trafic 9 009 105 €. Cette différence est due au Fast Close, en effet lors des clôtures, les derniers jours donnent lieu à une prévision du chiffre d'affaire avec régularisation sur l'exercice suivant. Cette différence est donc l'addition de la régularisation de la prévision des derniers jours de 2015 et de la différence entre la prévision des derniers jours de 2016 et la remontée du trafic pour cette même période.

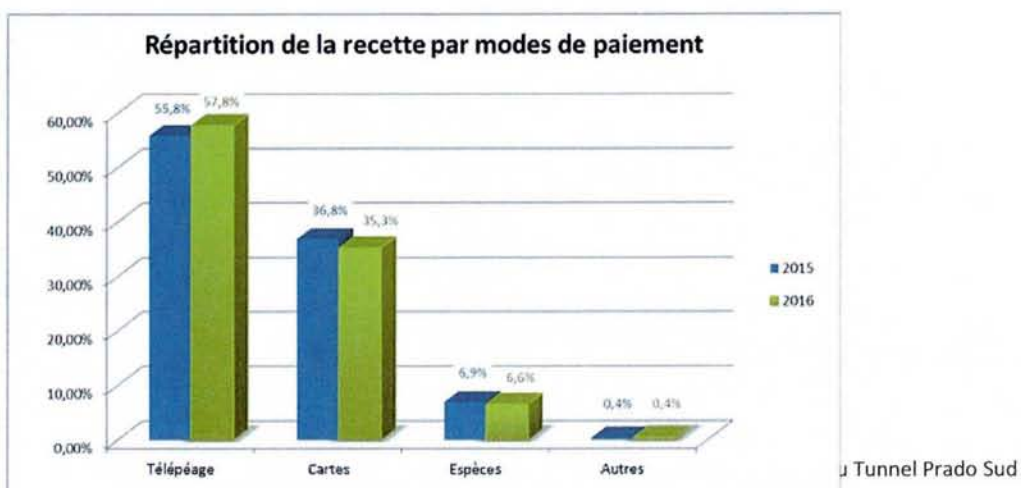


Le tarif moyen au cours de l'exercice 2016 s'établit à 1,86 € contre 1,87 € au cours de l'exercice 2015 restant donc relativement stable.



Répartition de la recette par mode de paiement :

	2015	2016	%
Cartes magnétiques	36,8%	35,3%	-4,3%
Télépéages	55,8%	57,8%	3,5%
Espèces	6,9%	6,6%	-5,3%
Autres	0,4%	0,4%	-2,6%
Total MP	100,00%	100,0%	





Le trafic espèces, chèques, cartes magnétiques et autres diminue au profit des télépéages qui représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires.



V. Compte rendu mensuel Article 6.4.

Ce chapitre donne un compte rendu mensuel de l'exploitation sur l'année 2016.

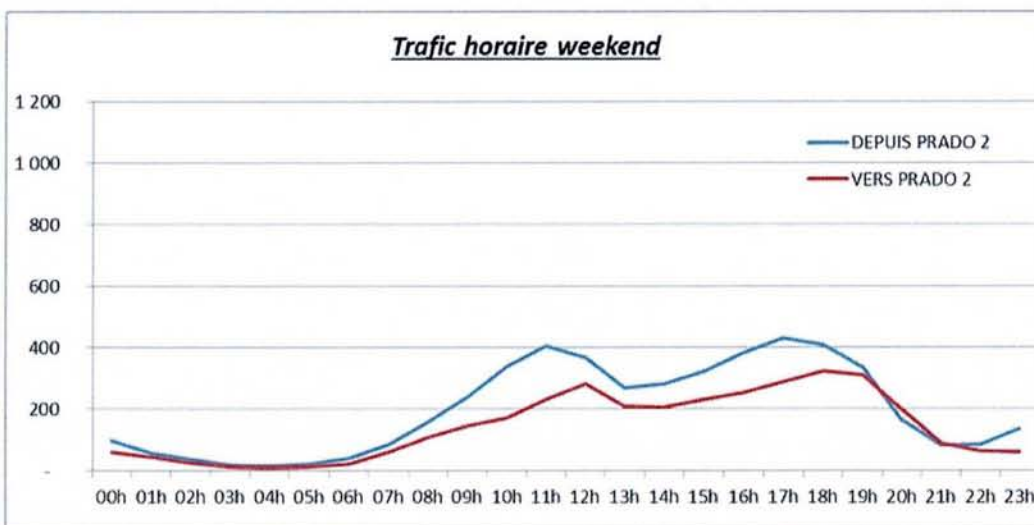
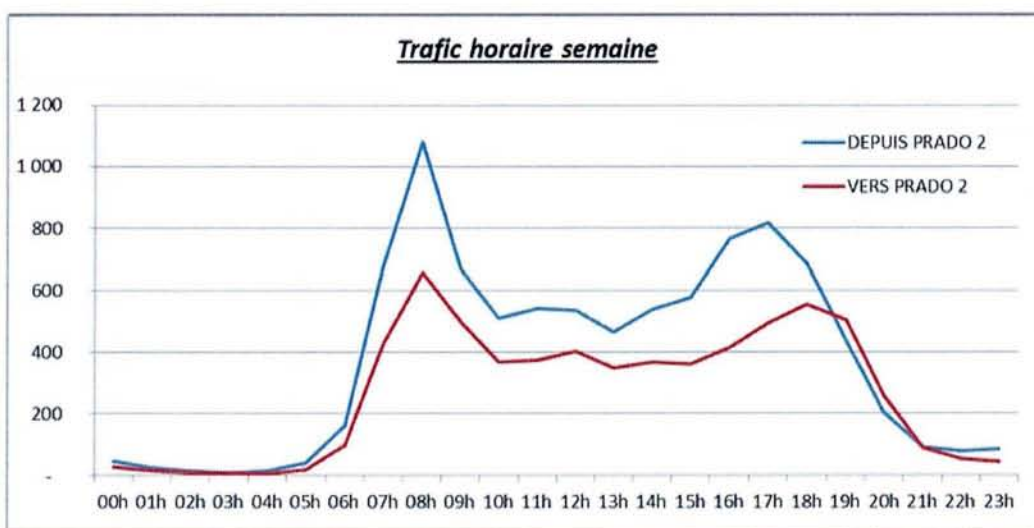
A- Les indisponibilités au niveau du matériel

Aucune indisponibilité majeure au niveau du matériel n'est à déclarer en 2016 (pas de fermeture d'ouvrage pour cause de sortie des Conditions Minimum d'Exploitation- CME)

Le chapitre C indique la fréquence des interventions sur incident techniques par type d'équipement.

B- Le tableau de trafic horaire et journalier par sens de circulation

Le trafic est toujours plus faible vers Prado 2 que depuis Prado 2 du fait du maintien des passerelles Ferrié. Il y a deux pics de trafic en semaine vers 8h et entre 16h et 18h. Le weekend, le trafic est plus lissé et beaucoup plus faible qu'en semaine.





C- Comptes rendus détaillés d'incident corporel et techniques

Les accidents et pannes de véhicules avec leurs causes :

Il y a eu 12 accidents et 28 pannes de véhicules au cours de l'année 2016 dans le Tunnel Prado Sud.

Les comptes rendus détaillés en cas d'incident corporel ou d'incendie :

DATE	LOCALISATION	CRS & POLICE	APPELS BPPM	ACCIDENT CORPOREL			ACCIDENT MATERIEL	Dépanneur	
		Préciser Appel pour info, hors concession, DAD ou Néant	Préciser Eléments engagés	Préciser Localisation, circonstances et nature des victimes	LEGER	GRAVE	DECEDE	Préciser Localisation, et circonstance de l'accident	Préciser nom du dépanneur et moyens engagés
JANVIER	06/01/16	TPS INF	DDSP 2016/002	VSAV FI	PAS DE PRISE EN CHARGE			SMART heuree piedrot IS5 VLU 9 plaques et supports	marengo 1
FEVRIER	NEANT								
MARS	11/03/2016	TPS SUP	DDSP	1 VSAV	Accident 2016/009 sans prise en charge victime			T SUP IS 4 Véhicule percuté porte IS et repart vers grilles ventilateur.	MARENGO 1
	19/03/2016	TPS SUP	DDSP	1 VSAV	IS4 blessé léger vers timone.	1		Accident IS 4 SUP moto petite de contrôle.	MARENGO 1
	30/03/2016	P INF	NEANT	NEANT	NEANT			Véhicule percuté murst délinéateur EPP	MARENGO 1
AVRIL	NEANT								
MAI	01/05/2016	TPS INF	NEANT	NEANT	NEANT			Accident T INF IS 4, 11 plaques de pavement, balises et délit de fuite N° 2016/020.	NEANT
	13/05/2016	TPS INF	DDSP	1 VSAV	TPS 13/05 1 blessé léger évacué Timone	1		Accident corporel plage Scott 1 scooter et 2 V.	NEANT
	15/05/2016	TPS INF	DDSP	NEANT	NEANT			Accident 1 V tout seul	NEANT
JUN	NEANT								
JUILLET	NEANT								
AOUT	17/08/2016	TPS T SUP	N	NEANT	Evacuation malaise sur P SUP			DAD T SUP 2 plaques 2016/040	NEANT
SEPTEMBRE	13/09/2016	TPS INF	non venu	VERS TIMONE	léger 1 scooter tout seul	1		NEANT	NEANT
OCTOBRE	NEANT								
NOVEMBRE	12/11/2016	TPS INF	DDSP ANNULE	NEANT	FUITE			DAD 12 PLAQUES 2016/055	NEANT
	12/11/2016	TPS SUP	ABANDON VL	NEANT	FUITE			DAD 8 PLAQUES 1 BALISE 2016/056	MARENGO 1
DECEMBRE	07/12/2016	TPS INF	DDSP	VSAV FI	Scotter glisse tout seul devant IS4			Scotter pris en charge par SMTPC.	NEANT

Détail des pannes :

Pannes	Causes
2 pannes	Essence
4 pannes	Gasoil
5 pannes	électriques
3 pannes	crevaison
1 panne	radiateur
3 pannes	transmission
10 pannes	mécaniques
Total	28 pannes



D- Les dépassements des seuils de pollution

Les appareils de mesure de seuils de pollution n'ont pas démontré de dépassement dans le Tunnel Prado Sud.

L'émission de CO₂ nécessaire pour traverser le quartier du Prado en empruntant le Tunnel Prado Sud est en moyenne près de 1,3 fois inférieure à celle requise pour y parvenir en utilisant un trajet similaire en surface.

E- Les vitesses des véhicules constatées dans le tunnel

La vitesse autorisée dans le Tunnel Prado Sud est de 50 km/h, la vitesse autorisée dans les bretelles d'entrées et de sorties est de 30 km/h.



ANNEXES :

Pièces jointes : (Clé USB) :

Etat détaillé SPS 2016

- Trafic horaire détaillé
- Calendrier et provision du bon maintien en bon état du domaine concédé.
- Etat détaillé des immobilisations 2016.
- Budget prévisionnel 2017

Rapport annuel KPMG 2016

Rapport Veritas sur les installations électriques

